

COMMENTAIRE D'UN TEXTE PHILOSOPHIQUE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Laurent Jaffro, Frédéric Worms

Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures

Nombre de copies : 144

Répartition des notes :

<5 : 27

<8 : 53

<11 : 42

<13 : 11

<15 : 7

15 : 1

15,5 : 2

16,5 : 1

Comme le montre ce tableau, l'épreuve écrite de cette année est d'abord marquée par un grand nombre de notes insatisfaisantes, plus de la moitié étant inférieures à 8, ainsi que par le petit nombre d'explications vraiment convaincantes d'un bout à l'autre : une dizaine de notes supérieures ou égales à 13. Même s'il reste entre les deux un grand nombre de copies sérieuses, satisfaisantes à des degrés divers, le fait est là. Rappelons qu'en dehors des trop nombreux devoirs qui accumulent les confusions et les contresens, une note inférieure à 8 s'explique par une inattention au contenu et à la forme du texte, qui se traduit soit par sa paraphrase soit par le « plaquage » d'éléments extérieurs mal maîtrisés. Les notes de cette année s'expliquent souvent non par la seule difficulté intrinsèque de l'extrait, mais par la facilité avec laquelle ce dernier semblait se prêter à un double « plaquage », quant au contenu d'abord, à partir de généralités stoïciennes, quant à la forme ensuite, à partir d'une explication ne tenant aucun compte de la forme précise des *Pensées*.

Le texte proposé (III, 9-11) consistait manifestement en un ensemble de trois pensées, successives mais disjointes. Cette structure manifeste interdisait qu'on axe le commentaire sur l'unité vague d'un thème et qu'on considère le texte comme une matière homogène et non différenciée. Le découpage en parties n'était pas non plus à la discrétion du candidat.

Bref, il s'agissait de trois pensées distinctes de Marc-Aurèle et non d'un texte traitant une question de façon simplement linéaire. Chaque pensée est un tout à sa manière. Il convenait de ne pas surestimer les « donc » et les « encore » qui commencent les deuxième et troisième pensées. Ces connecteurs marquent plus la reprise d'un exercice discontinu de pensée sur (et avec) soi-même (typique de l'œuvre de Marc-Aurèle, comme beaucoup de candidats l'ont rappelé) qu'une argumentation simplement linéaire.

Si l'unité du texte ne vient pas d'une continuité argumentative, elle tient à la présence d'une seule et même question, que Marc-Aurèle aborde successivement sous trois angles différents et, quoique indépendants, complémentaires, marquant ainsi sa place centrale dans ce qui est bien, tout à la fois, le système stoïcien et la philosophie propre de Marc-Aurèle. Il convenait donc, et les bonnes explications se signalaient ici plus que jamais *dès l'introduction*, d'insister à la fois sur la forme particulière du texte et sur le problème et les notions qui l'occupent.

À la surprise du jury, rares ont été les copies qui ont identifié nettement l'objet : l'autosuffisance de la faculté de juger en l'homme, contre tout ce qui prétend s'y ajouter, et les conséquences éthiques et politiques de cette autosuffisance.

Cet objet était d'une certaine façon présent dans chacune des trois pensées, mais il y était abordé sous trois angles différents et d'une manière inégalement détaillée ou explicitée, ce qui imposait une explication « successive », non pas comme d'un texte linéaire, mais comme de trois cercles concentriques d'étendue de plus en plus ouverte.

Une fois qu'on avait admis que l'objet (la faculté de juger, sa souveraineté et de les conséquences pratiques de cette souveraineté) était traité sous les trois angles de ses *normes* internes, de son rapport au *temps*, enfin de son objet de *connaissance* proprement dit, l'explication pouvait être gouvernée par les questions suivantes : qu'a de si particulier le problème de la faculté de juger, de son autosuffisance et de ses effets pratiques, pour donner lieu à un tel traitement? Comment ce triple traitement, plus qu'une solution simplement théorique du problème, met-il en œuvre sa portée pratique elle-même? Qu'ont enfin de différent et de complémentaire les trois aspects étudiés, notamment la place exceptionnelle de la logique et de la théorie de la connaissance dans le §11 (non seulement ici, mais c'était le cas de le rappeler, dans l'ensemble des *Pensées*, comme beaucoup de candidats l'ont fait, citant ou non à l'appui Pierre Hadot et Michel Foucault)?

Reprenons chacune des trois pensées.

Le §9 est sans aucun doute le plus synthétique : sans la définir, Marc-Aurèle marque l'importance de la faculté de juger en en faisant l'objet d'un respect (dont la dimension religieuse fut souvent bien commentée). Il justifie l'autosuffisance de la faculté (son usage effectif par un homme concret : le « toi » à qui s'adresse la pensée, trop peu commenté) en la reliant à une double norme ; d'où, enfin, la portée pratique de son exercice : la conformité à la nature devient conformité en acte à la « volonté des dieux » – on devait relever ce retour de la notion de conformité.

Ces trois temps d'une même pensée sont certes étroitement liés : en effet, s'il faut respecter en soi (« ta » faculté) la faculté de juger, c'est parce qu'elle est fondée sur une norme rationnelle qui nous dépasse, et résulte de l'accord de droit entre la rationalité du monde et celle de l'homme, la nature en général et la « constitution de l'animal raisonnable ». L'exercice concret de cette normativité produit des effets pratiques, un triple accord : avec soi dans chaque jugement présent, avec les autres qui en fait un bien proprement humain, et avec les dieux. Il y a donc ici (dans la tension interne de cette pensée) un écart entre la faculté de juger et le jugement effectif, entre l'équipement et l'usage que nous devons en faire, entre ce qu'il y a en droit de divin en nous et un accord de fait avec la divinité dans l'univers, écart qui dépend de nous pour être comblé et qui est l'objet propre de l'éducation philosophique (ainsi dans ces trois pensées elles-mêmes). Pour le comprendre, il fallait déplier les divers éléments de cette pensée : l'existence en nous d'une faculté directrice, ou *hégemonikon*, qui doit être respectée ; son lien avec le *logos* à l'œuvre dans la nature et qui distingue l'homme parmi les animaux ; son aspect par là même *moral* de devoir pratique et d'accord avec les dieux. Mais aussi ce qui écarte cette faculté de son exercice : l'impératif du « respecte », la possibilité d'une perte (« ne perde plus »), l'obstacle à surmonter en chaque occasion (la « précipitation »), bref le retour au point central de l'éthique stoïcienne, l'insistance sur *ce qui dépend de nous* (par opposition à ce qui n'en dépend pas), l'usage critique de la *représentation*, qui devait être ici rappelé. Ici certes, comme le redira Pascal s'inspirant sur ce point des stoïciens, « bien penser » est bien « le principe de toute la morale » (*Pensées*, 347). De manière plus précise, le rôle « hégémonique » de la faculté de juger devait être mis au centre, tout en étant relié aux normes qui le fondent, et aux trois effets pratiques où elle se déploie, montrant ainsi l'unité de cette pensée en elle-même et avec l'ensemble du système, ainsi que la diversité des éléments dont pourra repartir chacune des deux pensées suivantes.

L'unité et la diversité des pensées s'explique donc à la fois par l'importance et la complexité de leur objet, par la place centrale de la « faculté de juger » en elle-même et l'écart continu à surmonter pour la

mettre en œuvre. Unité et diversité, écart possible et donc accord indispensable entre la possession de la faculté et son usage correct, telles sont les conditions de la philosophie, exemplairement illustrées par la manière dont la faculté de juger est traitée dans ces trois pensées. Telle pouvait être, en tout cas, une transition possible vers l'explication de la deuxième pensée, peut-être la plus maltraitée par les candidats, dans une réduction trop fréquente à des généralités stoïciennes ou pire à des banalités moralisantes.

Le risque était soit de forcer cette pensée à n'être qu'un moment de transition, soit d'en faire un exposé banal sur la petitesse de la vie humaine. Or l'enjeu essentiel restait ici l'autonomie de la faculté de juger, considérée d'un point de vue, celui du temps, qui n'a rien d'accessoire. Et au centre de la pensée se trouve non pas même seulement le « présent » mais bien comme le montrait Goldschmidt « l'instant » comme tel.

Cette pensée comporte en effet trois moments :

– Un rappel de l'exigence d'autonomie comme concentration sur l'essentiel, le jugement, en termes lapidaires : « jette donc tout, ne garde que ce peu de chose ».

– Une traduction temporelle, opposant l'instant présent et le reste du temps.

– Une conséquence morale enfin concernant l'appréciation de la vie humaine qui, aussi grande soit elle, reste bien « petite »

Le point important consistait de toute évidence dans la thèse : l'instant est le moment du jugement, le seul moment du temps qui compte. Plus encore, loin de seulement « critiquer » la petitesse de la vie humaine du point de vue d'une supposée éternité intemporelle, ou pire encore, comme de nombreuses copies ont cru bon de le dire, d'un vague « memento mori », Marc-Aurèle ne critique la « petitesse » de la vie humaine que parce qu'elle est encore trop grande par rapport à la véritable petitesse de l'instant, qui est seul en notre pouvoir et qui suffit. La vie humaine est prise entre un faux ou mauvais infini angoissant (crainte, nostalgie, recherche de la gloire) et ce temps de l'exercice souverain du jugement qu'est l'instant. Il y a donc au sein de cette brève pensée une inversion des grandeurs (sensible dans le vocabulaire même – ce qui ne fut guère relevé par les candidats) : le « tout » que l'on doit jeter se révèle bien « petit », le « peu de chose » que l'on doit garder, réduit à *plus petit encore* qu'on ne pense, à l'instant pur, est le tout véritable. C'est ici que le système d'échos entre les pensées pouvait jouer ; on pouvait revenir sur la « précipitation » du § 9 et annoncer la représentation compréhensive du § 11.

Un autre thème, presque entièrement méconnu dans les explications, le montre dans cette pensée, c'est celui de la « vie » : « chacun *ne vit* que dans

l'instant présent » (nous soulignons) alors qu'en effet la vie humaine est courte et tombe dans la mort. Décidément pas de « memento mori » ici, plutôt un « souviens-toi » *de vivre*, qui a en commun avec l'épicurisme de se centrer sur l'instant et la vie, et de critiquer de fausses représentations du temps, mais s'oppose à lui sur le fait que cette vie est une vie du jugement, un acte de l'esprit, un accord avec soi-même, les autres et l'univers. L'instant est donc la condition ontologique de l'autonomie : sans lui nous ne serions que de passage, ou devrions compter sur l'éternité. Mais dans l'instant nous sommes, vivons et pensons. C'est le cas de le dire en faisant écho au § 9 : il y a tout en lui.

Après cette concentration extrême, c'est donc plutôt par contraste qu'on introduira au déploiement du § 11 – et non en maintenant à tout prix une impeccable continuité argumentative. Il fallait chercher à déterminer comment la question du jugement fait l'objet d'une étude logique approfondie et détaillée ; de quelle manière celle-ci confirme les résultats des deux premières pensées.

La troisième pensée a été souvent commentée avec précision au moins dans ses deux premières parties (correspondant à ses deux longues premières phrases), c'est-à-dire la définition de la méthode correspondant à l'exercice de la faculté de juger et l'examen de ses conséquences du point de vue de l'évaluation de ses objets. Les candidats n'ont cependant pas assez prêté attention au critère de l'utilité ou de la valeur de l'objet. Cette question a souvent disparu derrière celle de la « représentation compréhensive » – notion logique certes capitale, mais qu'il fallait précisément mettre en rapport avec l'idée de valeur ! Marc-Aurèle insiste sur le lien entre la saisie instantanée qu'est la représentation compréhensive (par laquelle la représentation se réduit à ce qui est représenté, sans introduction parasitaire d'une fausse valeur) et la saisie de la valeur réelle de l'objet au sein de l'univers. Lorsque je purge mes représentations de toute évaluation parasitaire (par exemple quand je ne me dis plus à moi-même que telle mort est un mal), je peux enfin appréhender quelle est la place et l'utilité du représenté (telle mort) dans le Tout.

Ce qui a été encore plus souvent négligé, c'est le troisième moment de cette pensée, où l'exercice de la faculté de juger est enfin réalisé *in concreto*, où le « toi » de ces trois pensées devient pleinement un « je » (c'est déjà le cas dans le premier verbe de ce paragraphe) qui développe un véritable discours intérieur, où la question de l'origine métaphysique des objets et événements est congédiée au profit de l'accord présent avec la nature et de l'utilité pour la nature. L'unité de la pensée vient donc de ce lien entre usage intelligent des représentations, représentation

compréhensive, et utilité, au long des trois moments que l'on vient de résumer.

De fait, l'exercice autonome de l'*hégemonikon* se traduit d'abord, comme beaucoup l'ont bien rappelé, dans la définition et la description « physiques » et « compréhensives », qui excluent tout ce qui vient de nous, et notamment toute évaluation superflue. Mais c'est pour libérer (dans la deuxième phrase) *une autre évaluation* loin de toute pseudo-neutralité théorique : rares ont été les devoirs qui s'attaquaient vraiment à l'utilité, à la hiérarchie des univers, jusqu'à la « valeur pour le Tout » comme « cité sublime ». Tout était pourtant là à nouveau : cette deuxième phrase redoutable (peut-être le moment le plus difficile du texte, le plus souvent évité) nous fait en effet passer *de la connaissance à la vertu à travers le lien entre objectivité et utilité*. Une fois l'objet et son utilité connus en eux-mêmes, la connaissance produit d'elle-même non pas la vertu en général, mais la vertu *appropriée* : la parenthèse qui les énumère n'a ici rien de secondaire, c'est au contraire la garantie de l'accord pratique qui émane de l'accord logique, c'est la garantie du bonheur individuel, interhumain et cosmique.

D'où enfin le passage au style direct, au discours intérieur ou au contrôle *effectif* des représentations : le sujet s'affranchit des faux problèmes et sait ce qui dépend de lui, d'agir selon la nature avec les choses connues selon la nature. Ainsi d'un acte injuste d'un autre homme : la « représentation compréhensive » que j'en ai me montre qu'il a agi ainsi par ignorance (on pouvait ici évoquer Socrate). Comment en serait-il autrement ? S'il avait agi selon son *hégemonikon* et en connaissance de cause, il aurait agi justement par définition ! Mais du coup *moi* (par opposition à lui), *sachant cela* (« moi, je le sais »), j'agis avec lui *en conséquence*, en tenant compte dans mon savoir de son non-savoir. Ainsi « l'amitié entre les hommes » n'est pas produite de façon mécanique : je serai heureux sans effort si les autres agissent selon la justice, mais s'ils ne le font pas, c'est à moi de m'y accorder et la justice reste possible. De même pour le sort ou le destin qui lui est toujours juste, de même enfin pour « les choses indifférentes » où « je vise ce qui a de la valeur » (selon les préférables).

Le problème épineux, le seul peut-être entre l'ordre de la nature et les préférables parmi les indifférents, la seule poche d'incertitude résidait au fond dans l'injustice humaine, et résultait d'un écart dont j'identifiais déjà la source en moi-même, au cœur de mon jugement. Mais même cette poche toujours prête à se creuser entre les hommes – le mal – peut être surmontée. La démonstration est faite par le biais de la logique qui a rejoint l'éthique. « Il y a tout en elle », la faculté de juger, et donc en nous. Que ce soit par la

norme logique, par l'instant présent, par les objets de connaissance au nombre desquels il faut mettre les actes humains, nous revenons toujours au même point : entre le jugement et l'exercice correct du jugement, il y a la responsabilité du philosophe.